



HAL
open science

Des momies royales en quête d'identité

Luc Gabolde

► **To cite this version:**

| Luc Gabolde. Des momies royales en quête d'identité. Égypte, Afrique & Orient, 2005. hal-01895058

HAL Id: hal-01895058

<https://hal.science/hal-01895058>

Submitted on 15 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DES MOMIES ROYALES EN QUÊTE D'IDENTITÉ

L'aventure de la découverte de la cachette royale de Deir al-Bahari ou de l'invention de la cache du tombeau d'Amenhotep II par V. Loret en 1898 sont sans conteste, avec la mise au jour de la tombe de Toutânkhamon, quelques unes des pages les plus exaltantes de l'archéologie thébaine.

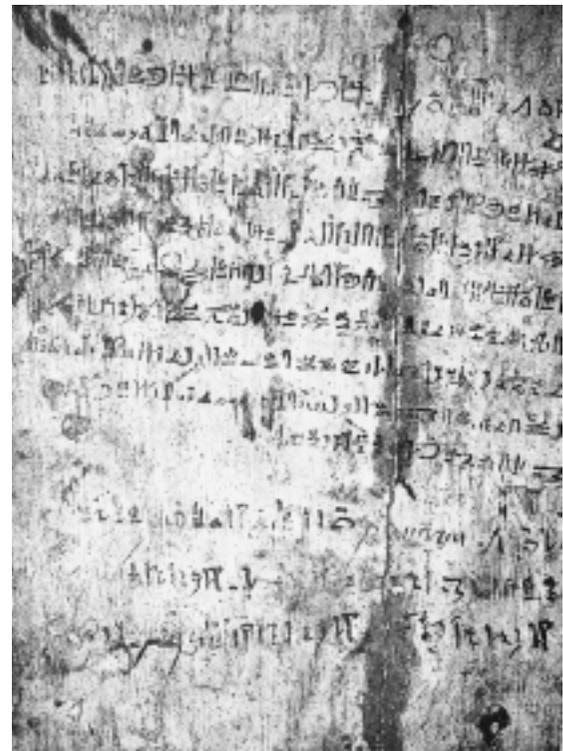
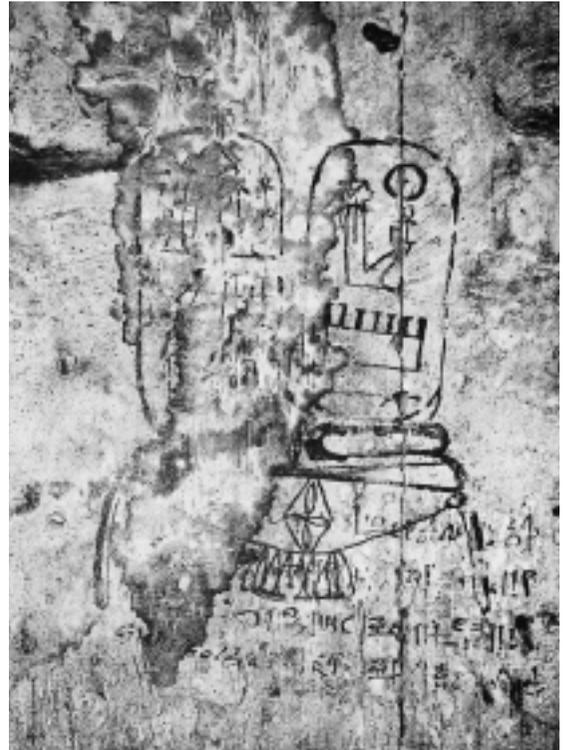
Des identités fondées sur des données incertaines

Mais il ne suffisait pas de trouver les momies royales, encore fallait-il s'assurer de leur identité. Certes, les textes hiéroglyphiques ou hiéroglyphiques cursifs qui avaient été apposés sur les cercueils des cachettes ou sur les lincoeurs donnaient les noms des "propriétaires", parfois assortis de récits circonstanciés des avatars subis par les dépouilles (voir le récit des avatars de la momie de Séthy I^{er} sur le couvercle de son cercueil de rempli) [Fig. 1]. Mais ce n'était pas le cas de toutes les

momies ni de tous les sarcophages. En outre, le désordre dans lequel certaines inhumations s'étaient retrouvées à la suite des pillages et de la hâte dans laquelle on avait sans doute travaillé pour rassembler les vestiges dans l'Antiquité (sans compter la presse dans laquelle s'est effectué le vidage de la principale des caches, celle de Deir al-Bahari et dont témoigne l'absence de cohérence des divers rapports qui en ont rendu compte) avaient amené beaucoup de confusion dans les données.



fig. 1
Les avatars
de la momie
de Séthy I^{er}
rapportés sur
les labels de
son cercueil
de remploi
(d'après
Daressy,
1912).



Très vite on a proposé de tentantes identifications des momies anonymes et il faut souligner tout de suite combien fragiles sont souvent les fondements sur lesquelles ont reposé ces identifications archéologiques. La momie CG 61065 [Fig. 2a] en offre un intéressant exemple. Elle a été attribuée à Thoutmosis I^{er} d'une part parce qu'elle avait été enfermée dans un cercueil qui avait été primitivement réalisé pour ce souverain avant d'être retravaillé au nom de Pinedjem I^{er} [Fig. 2b] (dont la momie avait, elle, été retrouvée dans le cercueil de la reine Ahhotep CG 61006) et d'autre part au nom d'une certaine ressemblance avec la momie CG 61066 de Thoutmosis II [Fig. 2 c-d]. Aucun de ces indices n'est vraiment convaincant en soi et en les additionnant on ne fait qu'ajouter le doute au doute. Une autre momie anonyme célèbre, l'altière "elder lady" CG 61070 [Fig. 3 a-b], a été identifiée à la

reine Tiy à partir de données cranio-faciales et de comparaison de sa chevelure avec une mèche de cheveux de la tombe de Toutânkhamon (Harris *et al.*, 1978). Mais ces résultats ont été contestés avec d'excellents arguments par R. Germer (1984).

En ce qui concerne les autres momies royales, les incertitudes semblaient suffisantes pour que, sur la foi de données anthropométriques, on remette en cause un nombre considérable d'attributions, généralement pour tenter d'accorder identités, âges estimés au décès et circonstances des découvertes.

Dans ce domaine, on remarque particulièrement les travaux de E.F. Wente (1995) parfois associé à J.R. Harris (1992), qui, après avoir soumis les momies à de savantes études anthropométriques ont été amenés à proposer tout un jeu de "chaises musicales" avec les réarrangements suivants :

Identité primitivement proposée	CGC	Devient	Nouvelle attribution
Thutmose I (?)	61065 (?)	=>	Thutmose II
Thutmose II	61066	=>	Seti II
Thutmose III	61068	=>	Thutmose III
Amenhotep II	61069	=>	Thutmose IV
Thutmose IV	61073	=>	Amenhotep III
Amenhotep III	61074	=>	Aÿ
Akhenaten (?) KV 55	61075	=>	Akhenaton ou Semenkharê

Le plus crucial des problèmes est celui de l'estimation des âges des différents protagonistes, source des principaux doutes et controverses. En effet, lorsque

l'on compare les données textuelles avec les estimations anthropométriques, on aboutit à des incompatibilités parfois inexplicables.



fig. 2 a-c



fig. 2 c



fig. 2 b



fig. 3 a



fig. 3 a) Momie CG 61070 de la "elder lady" de la tombe KV 35 d'Amenhotep II (d'après Smith, 1912, pl. XCVII).

b) La momie CG 61070 dans la pièce du tombeau KV 35 où elle fut trouvée (Plaque V. Loret. Université de Lyon II n° KV 49).

fig. 2 a-c)
La momie anonyme CG 61065
attribuée à Thoutmosis I^{er}
(d'après Smith, 1912, pl. XX-XXI)

b) Le cercueil extérieur de Pinedjem I^{er}
usurpé de Thoutmosis I^{er} et ayant
contenu la momie CG61065
(d'après Daressy, 1912).

c) La momie CG 61066
au nom de Thoutmosis II
(d'après Smith, 1912, pl. XXIV)



fig. 3 b

La Momie de Thoutmosis III

Emblématique de ces contradictions est le cas de la momie de Thoutmosis III [Fig. 4 a]. Les estimations de l'âge de Thoutmosis III à son décès, réalisées par les anthropologistes à partir de toute une série de radiographies et fondées sur une série de onze critères, en l'occurrence parfaitement convergents, tournent autour de 35-40 ans (J.E. Harris - E.F. Wente, 1980, p. 138 ; 209-210 tableau 6.4).

Or la date du décès de Thoutmosis III a été conservée dans la biographie d'Amenemheb (Urk. IV, 895, 14-6) et assure que le roi a régné 53 ans. Sans même ajouter les 5 ans environ qu'il devait vraisemblablement avoir à son accession au trône et qui le conduiraient à un décès vers 58 ans, on voit immédiatement que cet âge ne correspond pas – loin s'en faut – à celui donné par les anthropologistes à la momie.

Comme l'a rappelé D. Laboury (1997), qui a examiné de près ce cas, on en a en général conclu qu'il y avait eu confusion dans l'Antiquité au moment des remmaillotages. Retrouvée dans la cachette royale de Deir al-Bahari (Maspero, 1889, p. 5), la dépouille de ce roi, quoique pillée dans l'Antiquité, et réassemblée et remmaillotée par des mains pieuses, qui l'avaient raidie au moyen de 4 rames [Fig. 4 c], était néanmoins demeurée encore enveloppée dans son linceul d'origine (CG 4001 + Boston MFA 82.31), dédié par Amenhotep II à son propre père et couvert de passages du *Livre des Morts* et des *Litanies de Ré*. En outre elle avait été replacée dans son cercueil d'origine (CG 61014, cf. Reeves, 1990, tableau 7, p. 214, n° 41 – avec bibliographie) certes débarrassé de ses dorures, mais dont la forme est assurément celle d'un sarcophage royal (coiffure *némès*) et de surcroît bel et bien inscrit à l'origine à son nom [Fig. 4 d-e].



fig. 4 a-b

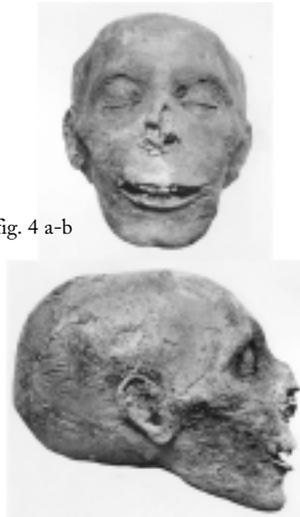


fig. 4 c



fig. 4 d



fig. 4 e

Momie de la tombe n° 55

Non moins symptomatique des mêmes errances de l'anthropométrie est la momie de la tombe n° 55 de la Vallée des Rois, sans doute celle d'Akhénaton [Fig. 5] : Au moment de sa découverte en 1907, Th. Davis (1910, p. 3) pensait – après avoir consulté deux médecins, dont un obstétricien – qu'il s'agissait des restes d'une femme, éventualité qui était encore prise en compte par N. Reeves (1981, p. 53-54) et M. Bell (1990, p. 133).

Smith (1912, p. 51) et Derry (1931, p. 115) estimèrent

cependant qu'il s'agissait assurément d'un homme, ce que la majorité des chercheurs admettent aujourd'hui. Son âge au moment du décès était estimé à plus de 35 ans par Smith (1912, p. 51). Mais D. Derry (1931, p. 115) envisageait 23 ans, tandis que Harris et Wente (1992, p. 6, n. 7) l'évaluaient à 30-35 ans. Depuis, c'est l'estimation la plus jeune qui semble devoir emporter les faveurs des anthropologistes. La dernière des évaluations en date, celle de J. Filer (2000) conclut à un âge situé entre 20 et 25 ans, plutôt plus près de la première estimation que de la seconde.

fig. 4 a-b)
La momie
CG 61068 de
Thoutmosis III
(d'après
Smith, 1912,
pl. XXVIII).

c) La momie
CG 61068 de
Thoutmosis III
avec ses
bandelettes
(d'après
Partridge 1994,
p. 77).

d) Le cercueil
royal CG
61014 de
Thoutmosis III
(d'après
Daressy, 1912).

e) La colonne
originale de
texte de
Thoutmosis III
(d'après
Daressy, 1912).

fig. 5 a)
La tombe n° 55
de la Vallée des Rois :
le couvercle du cercueil
recouvrant partiellement
la momie (d'après Davis,
1910, pl. 32).



fig. 5 a

b-c) Le crâne de la momie
CG 61075 trouvée
dans la tombe n° 55
(d'après Smith, 1912,
pl. XXXVI-XXXVII).



fig. 5 b-c



Que doit-on en conclure ?

Et les exemples de ces incohérences pourraient être multipliés car on est en permanence confronté à des inadéquations entre ce que révèlent les données historiques et ce que nous disent les données anthropométriques.

Deux éventualités doivent dès lors être envisagée : soit les momies avec lesquelles apparaissent ces contradictions ne sont pas celles des souverains auxquels leur nom est associé. Soit il y a des erreurs dans l'interprétation des données qu'elles soient historiques ou anthropométriques.

Confusion antique des corps ?

La première éventualité, celle d'une confusion des corps, trouve ses fondements dans le désordre considérable des trouvailles : les momies avaient été sorties de leurs cercueils lors des pillages, débarrassées de leurs bandelettes, remmaillottée à la XXI^e dynastie et insérées souvent dans des cercueils de remplois hâtivement inscrits à leur nom.

Qu'on en juge par le cas de la momie CG 61074 inscrite sur son linceul au nom d'Amenhotep III [Fig. 6 d] :

elle fut trouvée dans la cachette de la tombe d'Amenhotep II, enfermée dans la cuve de remploi inscrite au nom de Ramsès III (CG 61040) [Fig. 6 a] recouverte du couvercle du cercueil de remploi inscrit au nom de Séthi II (CG 61036) [Fig. 6 b] et hâtivement annoté au nom de "Neb-maât-Rê Amenhotep V.P.S." [Fig. 6 c].

Ces confusions ont ainsi conduit à proposer tout ce jeu de "chaises musicales" qu'on a déjà évoqué.

Mais ce parti soulève un très gros problème de méthodologie historique. Il est, en effet, toujours tentant, voire commode, de supposer des erreurs des anciens pour permettre à des théories modernes de s'épanouir. Mais, en toute rigueur, il faut admettre que les fonctionnaires aux mains pieuses qui ont rassemblé les corps dans les cachettes étaient certainement mieux informés que nous ne le sommes de leur identité et de leurs parcours. Connaissant en outre l'importance majeure du nom dans la personnalité de l'Égyptien ancien, on doit supposer que les prêtres chargés du travail de réinscription des corps n'ont pas agi à la légère.

La seule ligne à suivre en l'occurrence consiste donc à **considérer que les corps sont ceux des individus dont les noms ont été portés sur les cercueils et les linceuls**, tant que le contraire n'aura pas pu être dûment démontré, et avec des arguments dirimants.

Erreurs dans l'interprétation des données historiques ? On fera donc *a priori* confiance aux labels antiques. Dès lors faut-il remettre en cause nos données historiques sur la longueur des règnes et donc l'âge minimal des momies ?

Certes la chronologie des rois du Nouvel Empire est encore parsemée d'incertitudes et le canon royal de Turin ou la chronologie de Manéthon ne sont hélas pas d'un grand secours pour cette période.

Néanmoins, quelques durées sont assurées grâce à des dates de règnes livrées par des biographies, des inscriptions monumentales ou des étiquettes de jarres. Bien des *minima* sont encore connus ou estimables sur des bases solides. Il faut bien entendu accorder foi aux dates de règne livrées par les documents contemporains, car les données reflètent une réalité absolue : jamais on n'a ajouté d'années à un

règne d'un pharaon. Il n'y a qu'une exception à cette règle, un seul cas, où la durée d'un règne donnée par un texte incontestable a suscité un véritable débat : celui d'Horemheb auquel une inscription ramesside (et donc non contemporaine du roi) attribue 59 ans alors que sa durée véritable semble avoir avoisiné les 27 années. Il semblerait que l'on ait en l'occurrence ajouté au compte les années de règne d'Akhénaton, Smenkh-ka-Rê, Mérytaton, Toutânkhamon et Aï. Les 54 ans de règne de Thoutmosis III, les 65 de Ramsès II, les 38 d'Amenhotep III sont donc des certitudes, même si cela suscite des difficultés pour s'accorder avec ce que révèlent les examens anthropométriques des momies.

C'est donc l'ultime terme de l'équation dont il faut examiner désormais la validité : la valeur des estimations anthropométriques.

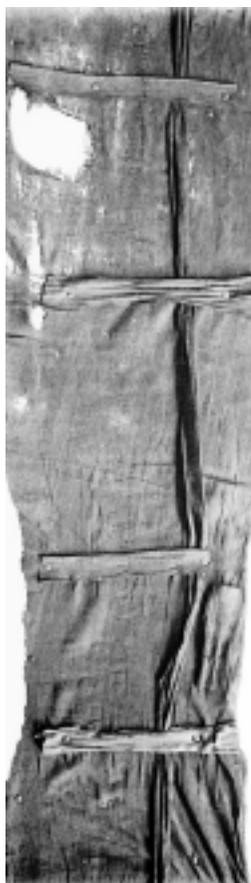


fig. 6 d



fig. 6 a



fig. 6 b



fig. 6 c

fig. 6 a) La cuve 61040 au nom de Ramsès III qui contenait la momie CG 61074 d'Amenhotep III (d'après Smith, 1912, pl. XXXII)

b) Le couvercle CG 61036 au nom de Séthi II hâtivement surchargé au nom d'Amenhotep III (d'après Daressy, 1912).

c) Détail de la surcharge du couvercle, au nom d'Amenhotep III (d'après Daressy, 1912).

d) Le label de la momie CG 61074 d'Amenhotep III (d'après Smith, 1912, pl. XXXII).

L'anthropométrie à l'épreuve

La variabilité parfois considérable des conclusions auxquelles sont parvenus les anthropologistes peut étonner : la momie attribuée à Akhénaton (CG 61075) [Fig. 5 b-c] est passée de plus de 35 ans à tout juste plus de 20 ; celle attribuée à Thoutmosis I^{er} (CG 61065) [Fig. 2 a,c] de 50 ans (Maspero, 1889, p. 242, entériné par Smith, 1912, p. 28) à 20 à peine (Harris – Wenté, 1980, p. 206-207, tableau 6, n° 45). En fait il y a plusieurs causes à cet état de choses. En premier lieu, il y a l'évolution même du squelette : très visible et différenciable entre 0 et 22 ans, la croissance s'arrête ensuite et les os évoluent très peu jusqu'à environ 45-50 ans. À partir de 50 ans et jusqu'à la mort les stigmates du vieillissement commencent à y être à nouveau perceptibles puis s'accroissent régulièrement. Ce qui revient à dire qu'entre 22 et 50 ans il y a très peu de différences entre les différents stades d'évolution du squelette : or, c'est très exactement la "fourchette" dans laquelle se situent la plupart des momies royales !

Par ailleurs, l'étalonnage des critères a été effectué à partir de populations de référence modernes qui n'appartiennent pas nécessairement au même rameau ethnique et n'ont pas connu les mêmes conditions de vie que les antiques habitants de la vallée du Nil, ce qui peut considérablement influencer sur la morphologie des squelettes. Les critères retenus montrent, du reste, de confondantes contradictions : selon Harris et Wenté (1980, p. 208, n° 60) le crâne d'Ahmès-Nefertary (CG 61055) [Fig. 7a] montre un état des sutures caractéristiques d'un individu de 40 à 45 ans alors que le reste du corps est celui d'une femme de 30 à 35 ans ! Et le cas n'est pas isolé : la momie de la reine Nedjemet (CG 61087) [Fig. 7b] présente exactement la même singularité (Harris et Wenté, 1980, p. 208, n° 63) ! Ne faut-il pas dans de tels cas de figures s'interroger sur la pertinence et la fiabilité des indices utilisés ?

On ne doit pas négliger non plus l'impact des conditions de momification puis des avatars de conservation des momies royales : un squelette vieux de deux mille cinq cents ans a-t-il conservé le même profil anthropomé-

trique que celui qu'il avait lors du décès de l'individu ? Au bout du compte on ne peut se fier aux analyses anthropométriques pour ce qui concerne la détermination de l'âge des momies royales, et, ainsi que le rappelait G. Robins (1981, p. 63-68), "Les sources écrites doivent être préférées aux résultats des recherches radiographiques".

Les investigations des anthropologistes n'ont pas seulement porté sur l'âge mais ont encore tenté, par différentes méthodes, d'établir des parentés ou d'assurer des identifications. Ainsi, la comparaison des formes des crânes a-t-elle été utilisée pour proposer certaines filiations ou en écarter d'autres : selon des conclusions d'Harris et Wenté (1992, p. 2-20) la momie CG 61068 réputée être celle de Thoutmosis III [Fig. 4] ne pourrait pas être celle de l'individu géniteur du propriétaire du corps CG 61069 d'Amenhotep II [Fig. 8a]. Or les indices qui garantissent l'identité de CG 61068 avec Thoutmosis III, énumérés précédemment, sont consistants et multiples, tandis que la momie attribuée à Amenhotep II, retrouvée à l'intérieur de son propre tombeau, replacée dans sa cuve originale de quartzite [Fig. 8c] et dotée d'un label inscrit à la XXI^e dynastie à son nom lors du remmaillotage, a toutes les chances d'être celle de ce roi. Du reste, certains médecins spécialistes ne reconnaissent aucune validité à ces exercices de comparaison des mesures des crânes (Laboury, 1997, p. 74 n. 6).

Quelque féconds que puissent donc paraître les résultats auxquels parviennent les études anthropométriques, celles-ci ne donnent aucune garantie d'exactitude, et force est d'admettre qu'il est préférable de s'en passer aussi longtemps que les défauts manifestes qu'elles présentent n'auront pas été corrigés.

En revanche, le réexamen attentif de la documentation existante peut toujours se montrer profitable comme en témoigne l'assignation de la momie de la tombe n° KV 55 à Akhénaton [Fig. 5] telle qu'a pu le démontrer M. Gabolde (1998, p. 227-276) au terme d'une analyse archéologique, théologique et philologique poussée et convaincante.

Les nouvelles perspectives : l'analyse de l'ADN

Tout espoir de parvenir à identifier les momies royales est-il dès lors vain ? Certes non. On songe évidemment à faire appel à tout l'attirail des analyses d'ADN qui donnent des résultats si remarquables en criminologie ; à supposer, évidemment que celui des momies soit préservé, récupérable et exploitable.

S. Pääbo (1985 A et B) a montré que de longues chaînes d'ADN pouvaient être isolées dans des tissus de momies et reproduites à l'aide d'agents bactériens, preuve que des chaînes d'ADN étaient préservées. De nouvelles techniques apparues depuis permettraient d'affiner les mesures tout en réduisant la tailles des échantillons (Jones, 1985 ; Perizonius, W.R.K. *et al.*, 1989).



fig. 7 a

fig. 7 a) Buste de la momie CG 61055 d'Ahmès-Nefertary (d'après Smith, 1912, pl. VII).
b) Buste de la momie CG 61087 de Nedjmet (d'après Smith, 1912, pl. LXX).

fig. 7 b

Un protocole d'analyse rigoureux

Il conviendra avant tout de définir un protocole très strict de prélèvement, de réduplication, d'analyse des échantillons et de présentation des résultats en sorte que l'opération, nécessairement invasive, n'ait pas à être reproduite ultérieurement et donne des résultats incontestables (tests à l'aveugle, laboratoires mul-

tiples etc.). Une momie de même antiquité que les restes royaux mais sans valeur historique particulière devra ainsi fournir les centaines d'échantillons préliminaires qui permettront de déterminer où l'ADN est le mieux préservé et donc où il faut aller le chercher, de quelle manière il faudra procéder, et quel ADN sera le plus utile (mitochondrial ou nucléaire).

Un protocole d'analyse rigoureux

Il conviendra avant tout de définir un protocole très strict de prélèvement, de réduplication, d'analyse des échantillons et de présentation des résultats en sorte que l'opération, nécessairement invasive, n'ait pas à être reproduite ultérieurement et donne des résultats incontestables (tests à l'aveugle, laboratoires multiples etc.). Une momie de même antiquité que les restes royaux mais sans valeur historique particulière devra ainsi fournir les centaines d'échantillons préliminaires qui permettront de déterminer où l'ADN est le mieux préservé et donc où il faut aller le chercher, de quelle manière il faudra procéder, et quel ADN sera le plus utile (mitochondrial ou nucléaire). Cette rigueur est sans doute ce qui a le plus manqué aux opérations médiatiques et tapageuses menées par S. Woodward (1996) de la Brigham Young University : les échantillons, récupérés étaient des miettes déposées sur les

linceuls, voire – devant les caméras de télévision – des éléments recueillis dans les narines ; ils étaient assurément les plus contaminés et probablement les plus endommagés qui soient. L'annonce bruyante en 1996 des généalogies qui allaient pouvoir être ainsi définitivement établies ne fut du reste pas suivie de résultats et depuis près de dix ans on attend une publication qui ne semble pas devoir venir.

Peut-être devra-t-on faire face à des déconvenues : la radiographie aux rayons X, dont on sait qu'elle n'est pas inoffensive pour le patrimoine génétique des cellules, voire les rayons gamma qui ont été utilisés pour "désinfecter" la momie de Ramsès II, auront peut-être endommagé irrémédiablement les chaînes d'ADN des corps des pharaons irradiés. Sans parler des dégradations chimiques que les processus de momification peuvent causer même si c'est à une beaucoup plus faible échelle.

fig. 8
c) Tête de la momie d'Amenhotep II (d'après Ikram-Dodson, 1997, p. 32).

d) La momie d'Amenhotep II apparaissant sous les bandelettes (d'après Carter *ASAE* 3, 1902)

e) La momie replacée dans la cuve de quartzite où elle fut trouvée dans le tombeau KV 35 (d'après Partridge 1994, p. 82, © British Museum).

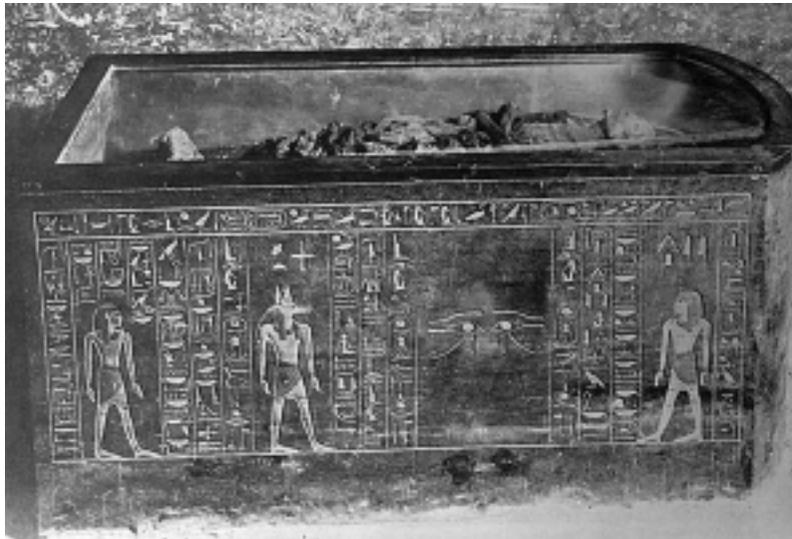


fig. 8 c



fig. 8 d



fig. 8 e

Un protocole historique pour définir les recherches comparatives à effectuer

Isoler l'ADN n'aura d'intérêt que si c'est pour effectuer des comparaisons d'un individu à l'autre. Il faudra donc construire aussi rationnellement que possible un maillage d'hypothèses qui déterminent les comparaisons à mettre à l'épreuve. Un résultat en entraînant un autre, la liste des comparaisons à tenter pourrait adopter la composition suivante :

1. Momie CG 61056 (parfois attribuée à **Tétichéry**). Comparer avec **Seqenenrê** (CG 61051) et avec **Ihâpy** (61053).
2. Momie CG 61055 attribuée à **Ahmès-Néfertary**. Comparer avec son père **Seqenenrê** (CG 61051) et son frère **Amosis** (CG 61057).
3. Momie attribuée à **Thoutmosis I^{er}** (CG 61065). Comparer avec **Thoutmosis II** (CG 61066).
4. Momie anonyme « elder lady » de KV 35 CG 61070 (**Hatchepsout**, **Tiyi** ?). Comparer avec **Youya** (CG 51190) et **Thouya** (CG 51191), ou avec (CG 61065) (**Thoutmosis I^{er}** ?) comparer encore avec l'organe d'**Hatchepsout** trouvé dans la boîte JE 26250, à comparer enfin avec la mèche de cheveux de **Tiyi** de la tombe de **Toutânkhamon**.
5. Crâne trouvé dans KV 35 (**Merytrê** ?) à comparer avec **Amenhotep II** (CG 61069) son fils.
6. Momie de prince de KV 35, CG 61071 (**Oubensenou** ?). Comparer avec **Amenhotep II** (CG 61069) son père et **Thoutmosis IV** (CG 61073) son frère.
7. Momie de **Marherpra** (CG 24100) à comparer avec tous les génotypes.
8. Momie de jeune homme de la tombe 43, salle D (prince **Amenemhat** ?). Comparer avec **Thoutmosis IV** (CG 61073) ou contenu des canopes du prince **Amenemhat** (CG 46037-38-39 et Boston MFA 03.1129).
9. Canopes anonymes (CG 46036 et Boston MFA 03.1130) de KV 43 à comparer avec **Thoutmosis IV** (CG 61073) et tous les génotypes.
10. Vases canopes 46040 de KV 43 (**Tentamon**) à comparer avec **Thoutmosis IV** (CG 61073).
11. Momie de femme de KV 35, CG 61072 (**Nefertiti** ?). Comparer avec **Toutânkhamon**
12. Momie CG 61075 (KV 55 ; **Akhénaton** ?). Comparer avec **Amenhotep III** (CG 61074) son père et **Toutânkhamon** son fils.
13. 2 momies de fœtus 317a2 et 317b2 de la tombe de **Toutânkhamon** à comparer avec la momie du roi.
14. Crânes et ossements trouvés dans KV 57 (**Horemheb**) à comparer avec tous les génotypes.
15. Momie supposée de **Ramsès I^{er}** (Atlanta, Emory University's M. C. Carlos Museum) à comparer avec **Séthi I^{er}** (CG 61077).
16. Fragments de 8 corps anonymes trouvés dans WV 25 à comparer avec tous les génotypes.
17. Fragments d'ossements (**Meryatoum** et autres enfants de **Ramsès II** ?) trouvés dans KV 5 à comparer avec **Ramsès II** (CG 61078) et avec **Merenptah** (CG 61079).
18. CG 61081 (**Séthi II** ?) à comparer avec **Merenptah** (CG 61079)
19. Ossements trouvés dans le sarcophage de KV 14 (**Tauseret** ? **Sethnakht** ?) à comparer avec **Ramsès III** (CG 61083).
20. Momie de **Pinedjem I** (trouvée dans le cercueil d'**Ahhotep I**) à comparer avec celle de son petit-fils **Pinedjem II**.
21. Momie de l'homme C de DB 320. Comparer avec tous les génotypes.
22. Fragments de momies trouvés dans KV 39 à comparer avec tous les génotypes.
23. 2 Momies de KV 60 trouvées dans KV 39 à comparer avec tous les génotypes.
24. Momie trouvée dans KV 48 (**Amenemopet**) comparer avec tous les génotypes.
25. 2^e crâne trouvé dans KV 35 à comparer avec tous les génotypes.
26. 2 momies de femmes de KV 21 à comparer avec tous les génotypes.

27. Ossements de WV 24 à comparer avec tous les génotypes.
28. Fragments de momies de KV 27 à comparer avec tous les génotypes.
29. Fragments de momies de KV 28 à comparer avec tous les génotypes.
30. Fragments de momies de KV 44 à comparer avec tous les génotypes.
31. Fragments d'ossements de KV 37 à comparer avec tous les génotypes.
32. Fragments d'ossements de KV 39 à comparer avec tous les génotypes.
33. Momie anonyme d'homme « E » 61098 de DB 320 à comparer avec tous les génotypes.
34. Momie anonyme 61082 de KV 35 à comparer avec tous les génotypes.
35. Reste d'un corps trouvé dans KV 12 à comparer avec tous les génotypes.
36. Momie 61056 « unknown woman B » de DB 320 à comparer avec tous les génotypes.
37. Momie 61067 « unknown man C » de DB 320 à comparer avec tous les génotypes.
38. Momie de femme 61076 dans le cercueil de Baqt de DB 320 à comparer avec tous les génotypes.
39. Momie de femme 61082 trouvée dans le couvercle du cercueil de Sethnakht, dans KV 35, à comparer avec tous les génotypes.
40. Momie 61096 « unknown man E » de DB 320 à comparer avec tous les génotypes.



fig. 8

a) La momie
d'Amenhotep II
dans son
sarcophage
de rempli
(Plaques
V. Loret.
Université
de Lyon II
KV 51).

fig. 8 a

Conclusion

La piste de l'ADN des pharaons est à ce jour la plus prometteuse et sans doute la seule qui puisse permettre des avancées vraiment significatives pour déterminer de manière incontestable les liens de parenté entre les différents individus dont les restes nous sont parvenus.

Cette recherche ne pourra naturellement être menée que sous l'égide du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte. Il est extrêmement souhaitable, par ailleurs, qu'elle soit réalisée dans un cadre international, un peu à l'image du groupe-ment qui s'est constitué pour analyser le suaire de Turin, mais en évitant les écueils que connut cette structure.

Car les momies royales du musée du Caire elles aussi sont des témoignages précieux et lourds de symboles, objets d'une légitime fierté nationale, et constituant de ce fait des sujets autant politiques que scientifiques. Les autorités égyptiennes ont d'ores et déjà manifesté un intérêt appuyé pour les perspectives qu'offrent les analyses d'ADN et on peut être confiant qu'elles iront de l'avant avec la communauté des savants, à condition que la rigueur scientifique des opérations soit garantie par un protocole strict. C'est tout un pan de l'histoire et de la généalogie des souverains du Nouvel Empire qui attend ainsi d'être révélé.

Et les autres cachettes ?

Ultime aspect de la question de l'identification des momies royales, y a-t-il d'autres cachettes à trouver, qui permettraient de lever des doutes ou de combler les lacunes ? Ce n'est pas à exclure. De nombreuses personnalités manquent en effet à l'appel, tout particulièrement les reines princesses et princesses des XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties, Ahmès épouse de Thoutmosis I^{er}, Moutnefert I et II, Isis, Satiâh, Mérytrê, Tiaâ, Moutemouia, Néfertiti, les filles d'Akhénaton, les reines de Séthy I^{er} et Ramsès II. J. Kondo, G.T. Martin, N. Reeves ont ainsi exploré consciencieusement le cœur de la Vallée des Rois dans les années 1998-2002 dans l'espoir de découvrir des inhumations inconnues de la fin de la XVIII^e dynastie. En fait tout le territoire de la nécropole peut être concerné. On peut envisager des sépultures plus ou moins individuelles comme la tombe de Mérytamon (DB 358), le caveau où avaient été réenterrés Ahhotep et Kamosis, ou au contraire des cachettes regroupant les occupants par corporations (la cachette des prêtres de Montou, la cachette des prêtres d'Amon, Bab el Gussus) ou par environnement familial comme cela avait été le cas pour une des plus ancienne trouvailles de ce genre, effectuée en 1857 par H. Rhind (1862, p. 84-86) et dont le contenu, d'après les labels des momies, qui sont à peu près la seule chose qui ait subsisté de la cachette, était constitué de princes et de princesses de la fin de la XVIII^e dynastie, entassés dans une tombe scellées une première fois sous Amenhotep III puis une seconde fois par les fonctionnaires de la nécropole utilisant le sceau au chacal surmontant les neuf prisonniers (Dodson, Janssen, 1989). Les vallées retirées du sud-ouest de la nécropole, ont, de leur côté, déjà livré quelques indices (Debono, 1972, p. 47-49) et devraient faire l'objet de nouvelles explorations (Wilkinson, 1991, p. 46-52) qu'on peut espérer fécondes.



fig. 8 b

fig. 8 b) Le couvercle du cercueil – royal – de remploi d'Amenhotep II (Plaques V. Loret. Université de Lyon II KV 60).

BIBLIOGRAPHIE

- Bell, M. R., 1990 = "An Armchair Excavation of KV 55", *JARCE* 27, p. 97-137.
- Davis, Th., 1910 = *The Tomb of Queen Tiyi* (Theodore M. Davis' excavations : Bibân el Molûk), Londres.
- Debono, F., 1972 = *Les graffiti de la montagne thébaine*, I/3, CEDAE, Le Caire.
- Derry, D.E., 1931 = "Note on the skeleton hitherto believed to be that of king Akhenaten", *ASAE* 31, p. 115-119.
- Dodson, A. - Janssen, J.J., 1989 = "A Theban Tomb and its Tenants", *JEA* 75, p. 125-138.
- Filer, J., 2000 = "KV 55 body : the facts", *Egyptian Archaeology* n° 17, p. 13-14.
- Gabolde, M., 1998 = *D 'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon.
- Germer, R., 1984 = "Die angebliche Mumie der Teje. Probleme interdisziplinärer Arbeiten", *SAK* 1, p. 85-90.
- Harris, J.E. *et al.*, 1978 = Harris, J.E., Wenté, E.F., Cox, C.F., el-Nawaway, I., Kowalski, C.J., Storey, A.T., Russel, W.R., Ponitz, P.V., Walker, G.F., "Mummy of the 'Elder Lady' in the Tomb of Amenhotep II: Egyptian Museum Catalog Number 61070", *Science* 4346, p. 1149-1151
- Harris, J.E. - Weeks, K.R., 1973 = *X-Raying the Pharaohs*, London.
- Harris, J.E. - Wenté, E.F., 1980 = *An X-ray Atlas of the royal Mummies*. Chicago-Londres.
- Harris, J.E. - Wenté, E.F., 1992 = "Royal Mummies of the Eighteenth Dynasty: A Biologic and Egyptological Approach", *After Tutankhamun*, p. 2-20.
- Jones, J.S., 1985 = "Mummified human DNA cloned", *Nature* 314, p. 576.
- Laboury, D., 1997 = "À propos de l'authenticité de la momie attribuée à Thoutmosis III (CG 61068)", *GM* 156, p. 73-79.
- Maspero, G. -, 1889 = *Les momies royales de Déir el-Baharî*, MMAF II.
- Pääbo, S., 1985A = "Molecular cloning of ancient Egyptian mummy DNA", *Nature* 314, p. 644-645.
- Pääbo, S., 1985B = "Preservation of DNA in Ancient Egyptian Mummies", *Journal of Archaeological Science* 12, p. 411-417.
- Perizonius, W.R.K. *et al.*, 1989 = Perizonius, W.R.K. - J. Goudsmit, "Ancient DNA and Archaeo-Virology. A Question of Samples", *GM* 110, p. 47-53.
- Reeves, C.N., 1981 = "A Reappraisal of Tomb 55 in the Valley of the Kings", *JEA* 67, p. 48-55.
- Reeves, N.C., 1990 = *Valley of the Kings, the decline of a royal necropolis*, Londres.
- Rhind, H., 1862 = *Thebes, its Tombs and their Tenants*, Londres 1862.
- Robins, G., 1981 = "The Value of the Estimated Ages of the Royal Mummies at Death as Historical Evidence", *GM* 45, p. 63-68.
- Smith, G.E., 1912 = *The royal mummies*. - Le Caire (CG ; 61051-61100).
- Wenté, E. F., 1995 = "Who was who among the royal mummies", *The Oriental Institute News and Notes*, No. 144 ; http://oi.uchicago.edu/OI/IS/WENTE/NN_Win95/NN_Win95.html
- Wilkinson, R.H., 1991 = "The other Valley of the Kings: Exploring the western branch of the Theban royal necropolis", *KMT* 2:3.
- Woodward, S., 1996 = "Genealogy of New Kingdom Pharaohs and Queens", *Archaeology* 5, p. 45-47.
- Et comme lectures complémentaires...
- Daressy, G., 1912 = *CGC. Cercueils des cachettes royales*, Le Caire.
- Dunand, F. - Lichtenberg, R., 1991 = *Les momies, un voyage dans l'éternité*, Gallimard, Découvertes.
- Partridge, R.B., 1994 = *Faces of Pharaohs*, Londres.
- Ikram S. - Dodson A., 1997 = *Royal Mummies in the Egyptian Museum*, Le Caire 1997.